

SESSION 2011

---

**COP**  
**CONCOURS EXTERNE**  
**CONCOURS INTERNE**

**ÉPREUVE PORTANT SUR DES QUESTIONS RELATIVES À  
L'ÉCONOMIE, AU TRAVAIL ET À L'EMPLOI**

Durée : 4 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB :** *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

**Tournez la page S.V.P.**

Ces dernières années, le travail fait l'objet de débats contradictoires, notamment sur la question de savoir s'il demeure une des valeurs cardinales de la société contemporaine.

Parmi les différents critères qui conduisent chacun à y apporter une réponse individuelle, la latitude décisionnelle semble jouer un rôle déterminant en ceci qu'elle constitue un des principaux facteurs d'une relation au travail positive (Evaluation par le questionnaire de Karasek in enquête « Sumer 2003 », DARES n° 22.1, mai 2008).

Dans une étude de l'INSEE menée auprès de 6 000 personnes (INSEE Première n° 560) qui fait référence, le travail arrive en deuxième position en tant que condition du bonheur, après la santé et avant la famille, l'argent et l'amour. Elle illustre que la relation au travail est d'autant plus positive que les catégories interrogées sont les plus qualifiées. De son côté, le concept de souffrance au travail est d'autant plus souvent évoqué que les personnes interrogées se situent au bas de la hiérarchie professionnelle. Paradoxalement cette dernière catégorie, pour laquelle les conditions de travail sont pourtant les plus pénibles et les moins gratifiantes, associe plus fréquemment que les autres les notions de bonheur et de travail.

Quelle conclusion tirez-vous de l'ensemble de ces constats ou de ces apparentes contradictions, notamment au regard de votre représentation des missions du conseiller d'orientation psychologue ?

Fort de cet enseignement, comment pensez-vous pouvoir prendre en compte à la fois les aspirations individuelles des jeunes, leur inquiétude face à l'échéance de l'entrée dans la vie active, l'offre de formation existante, la flexibilité de l'emploi et les besoins de l'économie dans votre pratique quotidienne ?

Vous développerez votre argumentaire avec l'idée de mettre en perspective le rapport de cause à effet entre niveau de qualification, probabilité d'insertion professionnelle et relation au travail.